

COMMUNAUTÉ

ORGANE BIMESTRIEL DES COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL

16^e ANNEE — N° 1
JANV.-FEVR. 1961
ADMINISTRATION
— RÉDACTION —
72, Cours de Vincennes
PARIS-12^e - T. DOR. 89.43
C. C. P.
Entente Communautaire
Paris 628-559
Abonnement : un an
— France 15 NF
— Etranger 17,50 NF.

LE SEUL CHEMIN

Une récente recension du Livre d'Albert Meister : « Les Communautés de Travail », parue dans la Revue de l'Alliance Coopérative Internationale de novembre 1960, nous incite à quelques réflexions.

Ce livre, bien qu'il donne les résultats d'une enquête de 1957, continue de susciter des réactions, parfois étonnées, le plus souvent favorables.

On s'est étonné qu'un groupement fasse état publiquement de la distance révélée par l'enquête entre les principes proclamés et les faits constatés. La plupart des organisations, du moins en France, n'agissent pas ainsi : elles craindraient d'y perdre leur prestige. Il faut, semble-t-il, apparaître sans

aucune faille pour provoquer l'adhésion. Toute autocritique apparaît dangereuse, même à l'égard de soi-même et de la confiance en son action.

D'autres, des amis certes, ont loué la méthode qu'ils ont jugée exemplaire. N'est-elle pas la seule à donner la possibilité d'un travail à la fois réel et collectif, tout en accordant par avance la confiance à ceux qui voudraient s'associer à ce travail, en les conviant, non pas à s'enrôler dans un ensemble parfait, mais à partager un effort et une recherche dont on connaît les conditions réelles et les perspectives ouvertes par l'expérience ?

Qui veut susciter l'adhésion en proclamant des principes que la

réalité dément ne récolte qu'indifférence ou défiance et ruine tout travail collectif.

Placés devant des résultats rien moins qu'encourageants, les membres des Communautés de travail pouvaient se raidir dans leurs illusions ou se résigner à l'échec. Mais, qu'on le sache bien, l'enquête n'avait été conduite et publiée que pour susciter un effort intelligent et courageux. Le rédacteur de l'article en question l'a bien vu : « Contrairement aux Lebensgemeinschaften (communautés intégrales) allemandes, les communautés industrielles françaises plus limitées ont fait preuve d'une plus grande capacité de résistance et l'on espère que grâce aux études

présentes et aux réformes envisagées, ce Mouvement pourra continuer à apporter sa contribution à la lutte éternelle pour un monde meilleur et pour de meilleures relations humaines dans l'industrie » (Revue de la Coopération Internationale, Nov. 1960).

★★

Cet effort a été entrepris. Nos camarades des Communautés le connaissent : ils en sont les acteurs. Mais il faudra bien qu'un jour, nous le fassions connaître à nos amis qui n'en ont que des échos fragmentaires par ce journal.

Nous ne dirons rien des résultats. Les faits s'en chargeront. Mais nous voudrions que ces faits soient constatés par les intéressés eux-mêmes, et qu'une conscience collective, suffisamment équipée, se forme pour permettre aux groupes de contrôler et d'assurer leur marche.

Toute communauté démocratique devrait en arriver là. Nous n'en sommes, autour de nous, malgré les intentions, qu'aux préliminaires. Mais il est possible, surtout chez les travailleurs, que ce soit plus mûr qu'on ne pense, et que l'indifférence du grand nombre vis à vis des consignes des organisations provienne aussi de la défiance des dirigeants à l'égard d'une participation dont on n'a, ni offert les moyens, ni forgé les instruments.

Certes, quand les structures de la propriété sont inadaptées, l'obstacle est grand. L'échec, révélé chaque jour par des enquêtes précises, de ce qu'on appelle les « relations humaines dans l'industrie », et qui visent à fonder une communauté harmonieuse là où les

Jean GRAY.
(Suite page 2).



(Roger VIOLLET)

« Il faut que le titre du travailleur change, que d'instrument, il devienne homme »

(« L'Atelier » - Décembre 1849)

DANS CE NUMÉRO LISEZ ET FAITES LIRE

- Les Communautés de Travail et la plus-value
par J. Chapellier
- L'Assemblée Générale des Communautés aura lieu le 25 mars
- Avec la Fédération du Nord...
- Les activités Communautaires :
A l'Avenir de Niort
A Somodel
- La parole est aux Travailleurs des Communautés :
Réponse de René Jousselin
- Une page au féminin
- La vie économique :
« L'Economie Française en 1960 »
par Claude Vienney
- La page culturelle :
« Roses Rouges pour Moi »
de Sean O'Casey
par Françoise Emmanuel

Le seul chemin

(Suite de la première page)

Intérêts des groupes sont profondément divergents en est un aveu. Mais même là où sont instituées des formes de propriétés socialistes, les rapports quotidiens entre les hommes changent plus lentement que les structures. Et il appartient aux groupes eux-mêmes d'en contrôler et d'en assurer la transformation.

N'en doutons pas, le travail, pour promouvoir cette conscience collective, sera long et difficile.

**

Le 25 mars prochain, l'Assemblée générale des Communautés de Travail vérifiera ce travail, le sanctionnera, et fixera pour de nouvelles étapes des objectifs qui ne soient pas des mythes.

Au 3^e acte de la pièce que nous présentons dans ce journal : « Roses Rouges pour moi », on voit une illumination de la ville transformer subitement la vie des pauvres hères des taudis. Mais ce n'est qu'une illusion. L'espoir véritable est plus difficile; il passe par la bataille ouvrière du lendemain; loin de masquer les faits, il s'appuie sur eux.

Notre effort modeste et limité pour donner un contenu réel aux formules de gestion collective, ou de contrôle ouvrier, ne peut emprunter d'autre chemin.

J. G.

LA PLUS-VALUE et LES COMMUNAUTÉS de TRAVAIL

par Jean CHAPPELLIER

Syndicats ouvriers de toutes tendances ont toujours un point d'appui dans leurs revendications : en régime capitaliste, la plus-value échappe au travail.

Pour nous, cette plus-value reste entre les mains de la collectivité des travailleurs, c'est-à-dire de la communauté de travail. C'est donc un point apparemment acquis, mais il vaut la peine de regarder la question de plus près.

La plus-value n'est pas négligeable. — Même si nous n'avons fait que peu de bénéfice, réel, fiscal ou autre, il n'en reste pas moins vrai que les communautés de travail qui ont, toutes ou presque, environ 10 ans d'âge, ont accumulé une propriété collective qui a son importance :

- des immeubles,
- des machines,
- du petit outillage,
- un fonds de commerce : des clients, des fournisseurs...
- une équipe qui fait tourner l'entreprise et produit.

Si tous ces biens, pure hypothèse, étaient liquidés ou vendus (non après une crise et une période de perte, mais en prenant son temps), nous trouverions des dizaines de millions; mieux, des centaines de millions et tous ceux qui restent dans notre jeu en ont collectivement la propriété et l'usage.

Donc, nous avons une plus-value importante à notre disposition, mais nous allons voir quelle est sa fragilité.

La plus-value est insuffisante. — Je lisais dans un article ancien d'« Economie et Politique », un article intitulé :

« D'où vient et où va le profit » ? Cette étude, objective ou non, je l'ignore, n'ayant pas d'éléments d'appréciation, explique que le profit décelable de 10 grosses sociétés se cachent sous des rubriques diverses, telles que :

Bénéfices au bilan — Amortissements — Provisions — Réserves, en y ajoutant tout ce qui est profit et qu'il est difficile de déceler : Salaires sans rapport avec le travail, faux frais, jetons de présence anormaux, tantièmes anormaux, etc...

C'est au total un pourcentage énorme du chiffre d'affaire qui passe en plus-value plus ou moins occulte et qui permet de dire que malgré les apparences, le profit est toujours bien le moteur du capitalisme.

Mais c'est ici qu'on peut voir que chez nous ça ne tourne pas rond, car si, en gros, les salaires sont comparables à ceux des entreprises capitalistes, la plus-value conservée collectivement est tout de même peu, très peu de chose, par rapport à celle de ces entreprises.

Aussi est-il intéressant de voir pourquoi nous gâchons de telles sommes, qui ne vont ni à nous individuellement, ni à nous collectivement.

La contre-partie de la plus-value, c'est le risque. — Les grosses sociétés risquent en lançant un nouveau produit; elles vont de l'avant; elles garderont le profit.

Ces grosses sociétés, en cas de crise, réduiront, bien sûr, le nombre de travailleurs, mais gardent en réserve de pouvoir :

1) supprimer tout ce profit plus ou moins occulte, donc de diminuer les charges pendant la crise;

2) se servir des plus-values entassées dans l'entreprise, pendant le temps qu'il faut pour remettre la machine à faire le profit sur la bonne voie.

Les communautés et les coopératives prennent-elles ce risque ?

A s'en tenir seulement à 2 aspects du risque, peut-on répondre favorablement à ces deux questions :

I. Allons-nous de l'avant vers de nouveaux produits, de nouveaux marchés — ou restons-nous dans notre fromage quand il est créé ?

II. Quand il y a crise dans une communauté, sur un marché, qui bouche le trou ? Nous ou les créanciers ?

Tant que nous n'aurons pas répondu affirmativement à ces deux questions, nous végéterons, et tous les ans, il se créera autant de coopératives ou de communautés qu'il en disparaîtra.

NOUS AVONS CRÉÉ LE FODEC EN PARTICULIER POUR CELA. Car si nous nous rappelons nos

conversations de 1958 à 1959, prélude du Fodec, nous voulions faire beaucoup plus qu'un organisme technique.

Le Fodec doit d'abord étudier les risques à prendre. — C'est son rôle quand Rochebrune lui pose le problème de débouchés des E3 : il ne faut pas s'embarquer à l'aventure; quand Réal 12 lui demande comment passer du travail de reconstruction d'un moteur, au travail de reconstruction en série pour l'échange standard des constructeurs de moteur; quand Somodel envisage la préfabrication des lignes électriques... j'en passe... Ainsi les communautés de travail pourront économiquement être à une certaine avant-garde des problèmes techniques, elles prendront des risques, mais après avoir étudié les marchés, les besoins d'investissement, l'encadrement nécessaire, l'organisation. Une idée c'est bon, mais très dangereux si elle est utilisée de manière impulsive.

Le Fodec doit limiter le risque. — C'est tout le travail du contrôle de gestion, travail purement technique, qui demande des moyens que nous n'avons malheureusement pas encore tous rassemblés, mais qui permettra un travail suivi pour éviter les erreurs qui guettent tout gestionnaire isolé.

C'est le travail que Normand et le Conseil de Boimondau ont demandé au Fodec, c'est le travail que Galerne, puis Dumesnil, d'accord avec le conseil de Sogetram, ont défini en précisant les interventions et leur régularité, et les secteurs où il doit s'exercer.

C'est aussi la limitation du risque des communautés qu'a fait le MAN en demandant au Fodec d'étudier les difficultés de la Cobac et en lui demandant un plan de redressement pour que la situation s'améliore.

Le Fodec doit prendre une partie du risque des communautés. — Là, c'est encore du futur, mais nous nous y acheminons.

Pour le faire, il faut réunir un certain nombre de conditions pour ne pas faire craquer tout l'édifice encore en construction.

Pour prendre un risque, il faut :

— le connaître : ce sont les diagnostics;

— le limiter : c'est le contrôle de gestion;

— être dans l'action : ce sont les études qui poussent chaque entreprise à l'action concertée.

Enfin il faudra après ces 3 étapes, être capable de faire face aux périodes difficiles de l'une ou l'autre des communautés. Ce sont les moyens que les communautés rassemblent avec un courage remarquable et une tenacité qui sera payante, en entassant chaque mois cette petite part de plus-value collective, intercommunautaire.

Ainsi, le Fodec, complément de l'Entente, devient beaucoup plus que tous les cabinets, conseils... de contrôle de gestion, d'organisation de promotion et autres. Il devient l'élément qui permettra que le risque de chaque communauté ne soit pas pris en l'air, ou laissé aux créanciers.

Alors, mais alors seulement, la plus-value sera bien nôtre, et les communautés pourront se développer dans l'économie moderne et dans la démocratie qu'elles bâtissent.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des COMMUNAUTÉS de TRAVAIL

aura lieu le **SAMEDI 25 MARS 1961**, à **PARIS**
au **MUSEE SOCIAL**, 5, rue Las-Cases

AU PROGRAMME :

- Deux ans d'activité dans les Communautés de Travail.
- Objectifs et plans de travail pour 1961.
- Carrefours sur les moyens et les limites d'intervention des travailleurs dans les communautés.
- La structure communautaire face au développement du travail industriel, par Henri Desroche, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes (Sociologie de la Coopération), directeur du Collège Coopératif.

LA CHARTE DES COMMUNAUTÉS

En préface à l'Assemblée Générale des Communautés, nous reproduisons à l'intention de tous nos amis, la Charte des Communautés de Travail.

PROPRIÉTÉ COLLECTIVE

1. Les moyens de production sont la propriété collective des travailleurs.

Cette propriété collective d'une part est assurée par l'importance d'un fonds social et indivis à l'intérieur de chaque communauté et elle est d'autre part étendue par la participation à un fonds de développement inter-communautaire.

GESTION COLLECTIVE

2. L'assemblée générale des travailleurs-associés est souveraine. Elle définit les objectifs de la communauté et en contrôle les réalisations.

3. Le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée souveraine, nomme et contrôle le Chef d'entreprise.

4. L'Entente Communautaire, fédération des communautés de travail, organise techniquement les tâches communes et générales et approuve les objectifs de chaque communauté.

5. Pour que les travailleurs participent activement à la gestion, la Direction institue dans l'entreprise une information permanente, fidèle et claire.

6. Dans la Communauté de Travail, les statuts individuels et collectifs des travailleurs sont établis en référence aux dispositions des conventions collectives et aux prévisions du droit coopératif.

Cette double base est le minimum à partir duquel s'organise et se développe un statut communautaire propre aux travailleurs-associés.

PROMOTION COLLECTIVE

7. Les Communautés, en vue d'accomplir leurs tâches économiques et sociales particulières, contribuent au développement des travailleurs et à leur promotion personnelle, par une formation professionnelle, gestionnaire et culturelle.

8. Les Communautés de Travail tendent à faire de leurs salariés des travailleurs-associés et ne font aucune discrimination entre eux, quelles que soient leur opinion et leur race, quelle qu'ait été et quelle que soit leur activité, politique, sociale ou religieuse.

9. Les Communautés de Travail sont une expression particulière de la volonté de libération des travailleurs. En conséquence, à l'extérieur comme en elles-mêmes, elles favorisent le contrôle ouvrier. Et elles agissent pour que tous les travailleurs participent à la gestion des entreprises.

et des Communautés

AVEC LA FÉDÉRATION DU NORD

Nos camarades des Communautés du Nord, comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, ont tenu l'Assemblée générale de leur Fédération le 18 décembre à Merville.

Ce fut une journée bien remplie. Les participants n'étaient pas là pour satisfaire à un rite. L'assemblée, nombreuse, était jeune, vivante, pleine de questions, parfois brutales, et pour l'ensemble parfaitement consciente de ce que représente des communautés de travail.

On lira ci-dessous un compte rendu succinct de cette journée et le rapport du secrétaire, Léon Flipo.

Ajoutons que la formation se poursuit dans les communautés du Nord avec le cycle social qui a suscité un vif intérêt, que les délégués à l'information se sont réunis pour mettre au point un bulletin de la Fédération, que les chefs de communauté se sont retrouvés à plusieurs reprises pour s'entraider et aider un grand nombre d'essais communautaires.

Une journée bien remplie

Dans le fin brouillard d'un matin de décembre, des ombres de plus en plus nombreuses s'agglutinaient, faisant des groupes qu'elles détruisaient presque aussitôt. On eut dit que ce matin du 21 décembre, tout le monde s'était donné rendez-vous à Merville. C'était bien de rassemblement qu'il s'agissait puisqu'aux environs de 10 heures, 70 travailleurs environ étaient réunis dans une immense salle, voisine de l'entreprise Comec.

Quand au début de la séance Roger Merlier fit l'appel des dix entreprises représentées, il se trouvait parmi toutes les figures connues beaucoup d'autres visages neufs qui témoignaient de l'effort de la toute jeune fédération du Nord des communautés de travail : effort d'enracinement sans prosélytisme, effort d'accueil à tous ceux que la formule attire. Le rapport lu par Léon Flipo, chef de communauté de la Soccem, fit ressortir davantage combien les différentes entreprises, en même temps qu'elles avaient essayé d'asseoir leur vie économique par une mise en commun des techniques, n'avaient pas négligé le développement démocratique à l'intérieur du groupe humain par une information plus claire, partant davantage des préoccupations et des questions posées par les compagnons, par un souci de formation aux réalités économiques concrètes. Même si le rapporteur faisait savoir que cet optimisme pouvait paraître exagéré face aux insuffisances qui avaient pu être constatées (régularité dans les présences aux réunions, discussions trop peu suivies, etc...) la fin de cette matinée fut pour beaucoup, en tout cas pour ceux qui assistaient pour la première fois à une telle réunion, une révélation fort intéressante.

En même temps que nous entrons dans le passé et dans le présent de chacune des communautés de la Fédération du Nord, il n'était pas indifférent de constater que cette présentation très complète et pas du tout fatigante fut l'œuvre de compagnons. Pour cette journée de Fédération, et en dehors de la direction des opérations laissée à Roger Merlier à qui à la fin de la journée l'Assemblée allait de nouveau accorder sa confiance, les chefs de communauté souvent sur la brèche les autres jours de l'année, purent se reposer cette fois sur leurs lauriers...

Il n'est pas inutile de souligner qu'une pareille responsabilité pour les délégués à l'Information qui

avaient à prendre la parole devant 70 de leurs camarades, en présentant les caractéristiques du développement économique et humain de leur entreprise pouvait apparaître comme une gageure, si l'on songe que ces travailleurs n'avaient eu pour se former à leur nouvelle tâche que quelques journées parisiennes de formation. Il faut pourtant le dire aux sceptiques et aux incrédules : le résultat a dépassé les espérances et chaque délégué à l'Information a su à sa manière intéresser avec autorité.

La longue accumulation de chiffres ne saurait ici bénéficier des commentaires et des explications sans lesquelles la présentation eut pu paraître fastidieuse. La carte d'identité des 6 communautés de la Fédération du Nord ayant été ainsi établie, chacune avec ses signes distinctifs et sa marque d'origine, il était l'heure de passer à une autre activité plus matérielle sans doute, mais non moins indispensable. Et comme sur le plateau d'un grand théâtre parisien c'était le changement de décor à vue d'œil : le repas qui garde toujours son caractère intime, le plus propice à lier connaissance et à communiquer ne manqua pas à la tradition. Peut-être respecta-t-il trop cette tradition puisque fort avant dans l'après-midi il fallut mettre les bouchées doubles en donnant la parole aux compagnons. Trop peu, faute de temps, purent bien sûr en profiter, mais cet échange très démocratique dans la forme put mettre à jour certaines impatiences, certaines doutes, certaines remises en question des buts et objectifs de la communauté de travail. Bien que le dialogue trop restreint et peut-être davantage limité à des cas individuels qu'à des courants profonds et collectifs n'ait pas permis une large confrontation, l'expression de ces positions individuelles permit à Gray de souligner que le dialogue en effet devait se poursuivre puisqu'il avait été ouvert. Dialogue, puisqu'aux doutes sur le sens et les objectifs de la communauté et aux remises en question faites par quelques compagnons, d'autres camarades, et Gray fit constater qu'il ne s'agissait pas des chefs de communauté, avaient répondu d'une façon utile et valable.

Les communautés, en rendant plus réalistes les objectifs de leur charte, ont voulu que les travailleurs prennent les responsabilités de leur travail, en devenant associés à la marche de leur affaire. Chaque entreprise et l'Entente Communautaire ont voulu donner la possibilité à chaque compagnon d'être introduit aux réalités financières de la communauté par une information plus

Le rapport du secrétaire (Extraits)

Tout d'abord, afin de bien se comprendre, je crois nécessaire de revoir ensemble les buts de la fédération et le pourquoi de son existence.

La fédération existe afin d'établir un relai entre l'Entente Communautaire et les communautés du Nord.

— Egalement afin de permettre aux communautés du Nord de se réunir plus facilement sur le plan régional et qu'à l'occasion de ces réunions des problèmes qu'il serait impossible de porter sur le plan national soient discutés et même éclaircis au maximum.

— Elle permet également aux responsables des communautés formant l'équipe fédérale de s'aider mutuellement pour la conduite de leur entreprise communautaire. Ces réunions sont très formatrices pour eux et il en découle de très gros avantages pour les communautés qui bénéficient en premier lieu de la formation de leur chef.

— Elle a également pour but d'établir des liens entre les communautés, des liens d'amitié, d'entraide, d'échanges de vues, d'expériences. Elle est également ouverte à tous les travailleurs qui désirent connaître ou créer une communauté de travail.

Ce qu'a fait notre Fédération depuis la dernière Assemblée Générale

LES REUNIONS. — Elles ne sont pas à dates fixes, mais selon la nécessité quand un ou plusieurs responsables ont un problème, ils demandent une réunion.

Quand un problème collectif se pose, une réunion est décidée.

Naturellement il faut que tous puissent se rendre libres à la même date et c'est parfois très compliqué.

— A ces réunions (vous en avez toujours le rapport), un tour d'horizon des communautés est fait, plus ou moins rapidement, selon les difficultés de chacune et le temps disponible.

ENTENTE. — Nous avons depuis la dernière A.G. de l'Entente, 3 représentants au Conseil de l'Entente.

Le MAN en fonctionnement depuis 1958 est réellement un enfant de la fédération, qui en dehors de toutes ses activités économiques a beaucoup de répercussion sur le plan social — il fait davantage connaître les communautés de travail dans son entourage, ses activités et sur le plan économique il est l'image d'une réussite qui prouve les énormes possibilités des communautés de travail.

LES CAUTIONS. — Plusieurs cautions solidaires ont été faites depuis deux ans.

complète et plus démocratisée, par une formation économique préparant tous les associés aux responsabilités de gestion qui seront demain les leurs.

En conclusion du thème ci-dessus qu'il développa en profondeur, Gray souligna le changement qui était intervenu et avait bouleversé les rapports humains dans les communautés de travail.

...« L'Intérêt essentiel de votre présence dans la communauté, c'est que vous n'êtes plus des salariés, la communauté, c'est la possibilité pour un travailleur de gérer ses affaires »...

Comme en arrivant, il faisait sombre dehors. C'était déjà la nuit et pour tous le retour. Le retour à une réalité quotidienne où se noue et se dénoue le destin des hommes, leur liberté, leur libération...

Jean LAHITTE.

LES COURS. — Des cours de formation grâce à l'existence de la fédération, ont été entrepris sur l'ensemble des communautés du Nord.

LES JOURNEES D'ETUDES. — Sur le plan national on peut remarquer facilement que le % des gars du Nord est toujours supérieur en nombre. Pourquoi ? Parce que souvent la Fédération s'en occupe et prépare la journée, l'organise matériellement, ce qui est plus facile à faire que sur le plan d'une communauté et également il existe une émulation entre les communautés du Nord, grâce à leurs contacts et leurs échanges.

EENTR'AIDE. — Au mois de mai 1960, une communauté qui pourtant n'avait aucune activité au sein de la fédération, n'étant jamais représentée aux réunions et ne cotisant que très irrégulièrement à l'Entente, se trouva devant de très grosses difficultés de gestion, d'organisation, de rentabilité et naturellement de trésorerie, avec en plus une crise de chômage dans leur profession. Elle fit appel à la Fédération qui délégua deux de ses membres afin de se rendre compte sur place et d'agir si besoin était.

Les mesures qui s'imposaient ont été prises en accord avec leur A.G. Après une petite récession et une réorganisation nouvelle, la communauté Cosinord est maintenant en voie de redressement.

Début novembre, la C.O.B.A.C. à Calais lançait un appel à la fédération — grosses difficultés. Ces difficultés coïncidaient avec une visite dans le Nord de Jean Chapellier, président du FODEC et M. Sallan, directeur ; ils avaient l'intention de prendre contact avec les communautés du Nord. La C.O.B.A.C. étant en difficulté, nous avons demandé à M. Salan de se rendre à Calais où il pourrait, à notre avis être plus utile, malgré les besoins des autres communautés du Nord, qui elles aussi voudraient profiter du F.O.D.E.C.

D'autre part, les responsables de la Fédération se réunissaient à plusieurs reprises avec le secrétaire de l'Entente pour mettre au point avec les compagnons de la C.O.B.A.C. un programme de redressement.

CONTACTS AVEC LES FUTURS COMMUNAUTÉS. — Depuis quelques mois, plusieurs groupes ont contacté la fédération par l'intermédiaire des responsables de communauté.

Une équipe à Etaples — travailleurs qui déjà travaillent en équipe avec leur patron — ont déjà des réunions et voudraient se transformer en communauté.

Lille. — Un patron garnisseur voudrait transformer son entreprise en communauté.

Roubaix. — Une équipe de plombiers-chauffage central voudrait quitter leur entreprise pour former une communauté.

Roubaix. — Une entreprise de démolition et travaux routiers, actuellement en S.A.R.L., voudrait se transformer en coopérative ouvrière de production pour pouvoir faire une communauté.

Wimille. — Une coopérative qui voudrait également être rattachée aux communautés.

Roubaix. — Une équipe de peintres a l'intention de créer une communauté.

Naturellement tout ceci représente du travail et des réalisations concrètes : Entente, Fodec, Man, Cautions, Cours, Etudes, Entraide. Communautés futures, voici donc pour le positif.

Voyons donc maintenant le négatif.

UN ECHEC : La C.B.D., une entreprise S.A.R.L. dont les membres, direction et travailleurs ont voulu faire une communauté de leur entreprise. Ils ont été rattachés à l'Entente Communautaire pendant plusieurs années. Ils ont travaillé en équipe avec la fédération du Nord et depuis un an ils nous ont quittés. Les raisons de leur échec, nous ne les connaissons pas réellement. De toute manière, dans notre bilan de fédération du Nord, c'est du négatif.

Voici donc, en résumé, les grandes lignes des activités de la fédération depuis la dernière Assemblée Générale. J'espère que ce petit rapport permettra à chacun de comprendre ce qui est fait à la fédération.

Léon FLIPO.

La Vie des Communautés

A L'AVENIR DE NIORT

Le travail communautaire se poursuit. Et nous n'aurions pas assez de pages pour le montrer partout en action. Bornons-nous à quelques exemples. Nous les emprunterons cette fois-ci à nos camarades de L'Avenir de Niort. Il s'agit d'une part d'une recherche pour la mise en place de structures adaptées, et d'autre part de l'information.

Les structures

Nous avons déjà dit que nous voulions instituer une recherche commune sur les points essentiels de la gestion et des structures communautaires.

Nous avons ainsi, par des exemples concrets, commencé de définir le rôle du Comité d'Entreprise et le rôle du Conseil d'Administration (voir nos 2 et 4 de 1960).

PROJET DE STATUT DES AUXILIAIRES

Pour permettre à chaque sociétaire de réfléchir sur ce statut, il est rappelé, ci-dessous, quelques éléments généraux et communautaires.

★★

La société capitaliste, dans laquelle nous vivons, a une structure économique dont le moteur est le profit, qui a pour conséquence : — la libre concurrence entre les

Aujourd'hui, il s'agit du statut des auxiliaires. Nous savons que cette question préoccupe un certain nombre de communautés.

Voici le projet de L'Avenir de Niort. Aux uns et aux autres de nous dire ce qu'ils en pensent et de nous faire part de leurs projets ou de leurs réalisations.

entreprises qui, avec plus ou moins de travail, embauche ou débauche du personnel ;

— des prix tirés en exploitant le travailleur avec un salaire minimum ;

— un équipement technique renouvelé qui demande de gros capitaux.

Ces conséquences entraînent pour les ouvriers la nécessité du renversement du système qui les exploite, d'où agitation sociale et politique.

La communauté est une « expression particulière de la volonté de libération des travailleurs ».

— la charte précise les conditions de la propriété, de la gestion et de la promotion collectives,

— d'où obligations de :

- tendre à faire des salariés des travailleurs associés,

- appliquer intégralement les conquêtes sociales (salaires, comité d'entreprise, etc...),

- les améliorer si possible,

mais la communauté n'est qu'une cellule économique subissant les contraintes de la société environnante.

★★

L'ouvrier recherche

— la stabilité du travail ;

— de meilleurs salaires ;

— d'être renseigné sur la marche de l'entreprise ;

— de vivre et travailler avec un minimum de chaleur humaine.

★★

La réalité dans la communauté :

Le personnel en 3 catégories :

— sociétaires,

— auxiliaires,

— stagiaires.

1°) Les sociétaires :

— supportent une responsabilité financière et juridique ;

— doivent avoir souci du travail bien fait, de l'entretien technique, du comportement communautaire, d'une solidarité ouvrière réelle ;

— profitent de salaires et primes élevés ; d'avantages sociaux certains, d'une sécurité de travail ; d'une participation à la gestion.

2°) Les auxiliaires ont le statut normal du salarié, plus :

— un salaire légèrement amélioré, des primes et répartitions travail ;

— des avantages sociaux certains (complément salaire sur arrêts, etc...);

— stabilité relative du travail ;

— peuvent, en principe, accéder au secrétariat.

3°) Les stagiaires, en situation transitoire, ont le statut des auxiliaires, de plus :

— participent à l'information ;

— subissent les obligations du candidat sociétaire.

★★

LES LIMITES DE LA COMMUNAUTÉ

Compte tenu de ce qui est rappelé ci-dessus,

— devons-nous conserver un volant de personnel non sociétaire ? quelle importance ? 1/5 par exemple ?

— Mais n'y a-t-il pas alors exploitation du travailleur ?

★★

STATUT DE L'AUXILIAIRE

Nous pourrions fixer ce statut suivant les principes ci-dessous :

— travailleur à part entière

= à qualification égale — salaire égal,

= avantages sociaux égaux ;

— droit à l'information par réunion trimestrielle avec bulletin « Entre nous » ;

— stabilité du travail maximum assurée par notre carnet de travaux ;

— accession au sociétariat libre et volontaire

- dans le cadre des disponibilités

- et des conditions requises.

L'Information

Le Bulletin "Entre Nous"

Nous avons demandé aux animateurs de l'information, parmi d'autres choses, de lancer un bulletin. Beaucoup actuellement y travaillent : le Nord, la Somodel, etc... Quelques communautés ont déjà le leur, comme la Sogetram.

L'Avenir de Niort vient de sortir le sien... fait par une équipe que les délégués à l'Information ont réunie et fait travailler...

Voici « Pourquoi ce Bulletin » par Robert Paquereau.

Dans les premières années d'existence de l'AVENIR, certains camarades avaient trouvé intéressant de faire un journal intérieur de l'entreprise, celui-ci était leur œuvre, et il avait été baptisé : ENTRE-NOUS. Le dernier parut en novembre 1957 portait le n° 7. Voici donc plus de trois ans qu'aucun journal n'a été fait à l'Avenir. La raison c'est qu'il faudrait que ce travail ne soit pas fait uniquement et entièrement par un seul, mais au moins par une équipe. Dans ce laps de temps, plusieurs fois, quelques-uns ont pensé qu'il faudrait qu'ENTRE-NOUS réapparaisse. Mais comme toujours, lorsqu'il n'y a pas vraiment de responsable l'un pense que l'autre va s'en occuper et vice-versa, le temps passe et rien ne se fait.

Vous me direz alors, pourquoi ce bulletin n° 8 a-t-il lui, vu le jour ? Et bien, je vais vous en donner la raison : il y a un an passé du mois de décembre, l'Entente Communautaire lançait un appel à toutes les communautés de France en leur demandant de faire désigner par une Assemblée de contact, un ou plusieurs de leurs membres pour les former à faire des informateurs. Dans notre communauté, c'est Marcel Girard et moi qui avons été désignés pour ce travail. L'Entente Communautaire a vu apparaître la nécessité de l'information pour tous les travailleurs, car la plupart du temps, celui qui a produit n'est plus au courant de la marche de l'entreprise si bien qu'il travaille dans le vide, je veux dire par là sans savoir si demain il aura du travail ou bien peut-être sera-t-il en chômage.

Vous les sociétaires, vous êtes tenus au courant par les réunions mensuelles, mais ceci n'est pas le cas des auxiliaires de notre entreprise et je pense qu'eux aussi doivent être informés.

La première réunion des informations a eu lieu en décembre 1959 à Marly-le-Roi et depuis cette date, d'autres ont suivi régulièrement. A ces réunions, sous la direction de Jean Gray, nous préparons du travail d'information à faire dans notre communauté, à la dernière qui a eu lieu le 3 décembre aux ateliers, R.G. à Paris, il a été décidé de faire un bulletin intérieur, celui-ci donnant à nous tous des renseignements économiques, sociaux, culturel et d'autres. Marcel Girard et moi ayant posé ce problème à la dernière réunion des sociétaires, il a été décidé de sortir un nouveau numéro d'ENTRE-NOUS pour le 20 janvier et pour que ceci se réalise, une commission responsable de sa parution a été désignée ; il a été aussi décidé que ce bulletin paraîtra trimestriellement et qu'il sera distribué à l'ensemble du personnel de la communauté.

Maintenant je m'adresse à vous tous, pour vous demander votre concours pour la parution trimestrielle de ce petit journal ; chacun d'entre nous de temps en temps peut faire un petit article sur n'importe quel sujet, car quelquefois vous n'êtes que quelques-uns à connaître des choses intéressantes et que peut-être, ça soulèvera une discussion à la prochaine réunion de contact ce qui la rendra plus vivante.

R. PAQUEREAU.

SOMODEL : "Le Court-Circuit"

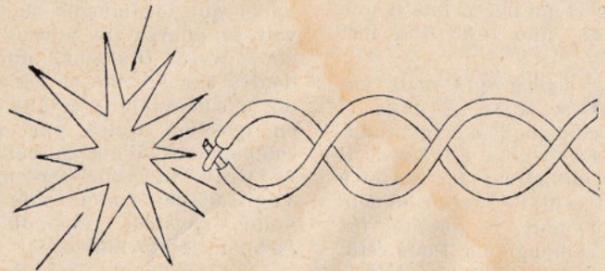
A la Somodel, les animateurs de l'Information ont également suscité une équipe de 7 à 8 camarades et ont pu ainsi lancer un premier bulletin d'information dont voici ci-dessous la couverture.

Articles courts, faciles à lire, une chronique de dépannage et jusqu'à des mots croisés maison. Bravo !

A la fin, une feuille questionnaire invite les travailleurs de la Somodel à donner leur avis. Voici quelques ques-

tions: Voulez-vous des précisions sur un article du bulletin ? — Nouvelles rubriques souhaitées — De la dernière réunion d'information, que voulez-vous savoir de plus détaillé ? — Désirez-vous voir d'autres sujets traités ? — Lesquels ? — Vous attendez des nouvelles sur les travaux d'une Commission, laquelle ? — Vous avez lu le dernier numéro du journal « Communauté » — Vous a-t-il plu ? Voudriez-vous y lire autre chose ?

Le Court - Circuit



BULLETIN
D'INFORMATION
DE LA SOMODEL

4 février 1961

Numéro 1

La parole est aux travailleurs des Communautés

Dans le dernier numéro de Communauté, nous avons, sous ce titre, posé quelques questions. Voici la réponse de René Jouselin :

La lecture des articles de Chapellier et du camarade de Boimondau sur la démocratie industrielle m'incite à prendre la plume pour préciser plusieurs points.

Un premier : Cette utilisation du mot CHEF, qui n'est pas qu'une question de terme. Ce mot de CHEF m'apparaît entaché d'autoritarisme, d'un sens de pouvoir absolu, d'anti-démocratie foncier. Chef d'armée, chef d'entreprise, chef d'Etat, etc... ceux-ci ne sont pas élus, désignés par la collectivité, mais bien par un petit groupe aux moyens puissants financiers, économiques, militaires... même lorsqu'on utilise le couvert des « élections démocratiques » dans la société capitaliste.

Remplaçons donc le mot par un terme plus chargé d'un sens démocratique comme RESPONSABLE, par exemple, utilisé couramment dans les organisations ouvrières.

Le Chef se permet de dire JE. J'ai fait ceci, je ferai cela. Voilà son langage. A lui les coups d'éclat, les louanges... Seulement c'est Bidasse ou Lampiste qui devra trimer pour l'exécution, même si c'est idiot ou inutile. Et ça lui est très désagréable d'entendre ces conversations à la première personne où il se sent humilié... oublié.

Le responsable, lui, ne pourra dire que NOUS. Nous, c'est-à-dire la collectivité dont il a reçu la responsabilité, auprès de laquelle il doit rendre compte de ses actes. Et cela ne diminuera pas son pouvoir vis-à-vis de l'extérieur, si ces paroles, appuyées par la réflexion sur la capacité du groupe, sont confirmées par des actes.

Le Chef pourra toujours dire que les troupes n'ont pas été à la hauteur des buts assignés, s'il y a échec, sa responsabilité en sera largement atténuée. Le responsable démontrera son incapacité personnelle par surestimation du groupe qu'il représente, vantardise...

Le Chef possède un pouvoir à base de moyens autoritaires (tribunal, prison, pour le chef militaire, licenciement pour le chef d'entreprise), le responsable dispose d'un pouvoir à base de confiance accordée, de persuasion... c'est autrement plus important.

Alors, mettons CHEF et tous ces mots qui lui ressemblent dans l'armoire des vieux épouvantails et adoptons un langage démocratique, collectif, lorsque c'est la collectivité qui est en cause.

Un second : Cette question des discussions dans la communauté. Il n'est pas certain que pour embaucher il ne faut pas un débat ? pour prendre une commande également ? pour engager une dépense aussi ? Tout dépend de l'importance et des conséquences de la chose par rapport aux dimensions et à la capacité de l'entreprise.

Par exemple, une communauté réalise un chiffre d'affaire annuel de 50 millions. Son carnet des travaux à exécuter l'année suivante est rempli. Le directeur peut signer un marché de 10 millions à réaliser durant cette même année. Peut-il le faire seul ? Doit-il voir cela avec son Conseil d'Administration ? Je pense que, dans ce cas, il ne peut décider seul mais doit demander l'avis du Conseil... et peut-être même des sociétaires si les conditions d'exécution montrent qu'il faudra demander un effort personnel exceptionnel (heures supplémentaires, etc...). C'est le désir, les ambitions du groupe qui déterminent et fixent les limites d'action du responsable. Pas le contraire...

Un troisième : Un directeur doit avoir beaucoup de pouvoirs. Si ce sont des pouvoirs techniques pour la mise en œuvre des décisions collectives d'accord. Minute... si ces pouvoirs doivent avoir une influence sur « la politique d'entreprise ». Pour reprendre l'exemple du chiffre d'affaire, le directeur aura toute latitude pour faire la progression des ventes de 50 à 60 millions fixée à l'Assemblée générale (achat de matériel, réorganisation de la production, source nouvelle de financement, etc...) sous contrôle permanent du Conseil d'Administration. Mais ce n'est pas lui qui décidera de l'extension du chiffre d'affaire ou encore de la modification de l'orientation de la production. C'est la collectivité des producteurs qui doit fixer le cadre d'action, les objectifs, car c'est elle qui peine jour après jour pour les atteindre. Les responsables ne sont là que parce qu'il semble difficile de s'en passer pour organiser et coordonner l'action nécessaire pour réaliser les buts définis ensemble.

Un quatrième : « L'homme des initiatives ». Je ne crois pas que, dans nos communautés, ce soit le seul domaine du directeur. Nous devons tendre à ce que ce soit un domaine commun à tous les compagnons. Car celui qui se sent responsable, qui est apte à comprendre et juger la marche de la communauté comme entreprise, comme collectivité humaine, avec ses problèmes, celui-là se sent poussé à prendre des initiatives, à soumettre des suggestions, quelle que soit la place qu'il occupe dans l'entreprise. A condition que les structures nécessaires permettent l'expression de ces désirs, de ces ambitions, que ces propositions soient mises en place dans la communauté et qu'elles fonctionnent à la satisfaction des compagnons. Je sais bien que plus le compagnon occupe un poste élevé, plus sa vue s'élargit, sa compréhension des problèmes de la communauté (économiques, financiers, humains) s'étend et qu'il apparaîtra plus dynamique au plan de l'initiative. Mais cela ne modifie en rien ma façon de voir et me fait regretter, au contraire, le lourd silence des lampistes.

Tout cela est bien beau, ambitieux et utopique ? En partie, je ne le nie pas. Mais l'action des communautés depuis plusieurs années tend pourtant finalement à cela. Les cours économiques et sociaux de l'Entente visent à donner aux compagnons les éléments de base indispensables pour comprendre et contrôler la marche de leurs communautés. La mise en place et la formation des informateurs doit faciliter l'expression des désirs et de la volonté des compagnons trop souvent muets. A l'échelon supérieur du conseil d'administration, les membres doivent être mis dans le coup des problèmes permanents qui se posent. Un tableau de bord du Conseil est à mettre au point qui, suivant la périodicité des réunions renseignerait mieux les administrateurs que de longs discours et éviterait des pinaillages sans fin. Le temps économisé servirait à l'étude des problèmes importants. Ce tableau permettrait aussi la prise de décisions basée sur une réalité plus concrète de l'entreprise. Il faudrait aussi développer un cours de 2^e degré à l'adresse des sociétaires qui veulent, un jour ou l'autre, accéder au Conseil d'administration et pour qui, les cours actuels du Service Education sont insuffisants. (1)

C'est dans la mesure où la prise de conscience et les connaissances gestionnaires auront une base de plus en plus large que les communautés seront moins fragiles.

Continuons donc notre action avec, pour boussole, l'épanouissement du compagnon comme travailleur et comme gestionnaire. Les travailleurs forcés que nous sommes y retrouveront un peu de dignité.

René JOUSSELIN.

(1) Le Service de Formation de l'Entente a déjà organisé des cours spéciaux pour les administrateurs, et est prêt à répondre à toutes les demandes (N.D.L.R.).

LA FORMATION A VALENCE à LYON, à BLAYE

Le Sud-Est et le Sud-Ouest sont entrés activement dans le travail proposé et organisé par l'Entente.

A BOIMONDAU, on retrouve les bonnes traditions : 24 stagiaires, la plupart des jeunes femmes des ateliers ou des bureaux, voulant devenir associés, ont demandé à suivre les réunions de formation.

Un programme spécial a été établi, qui est une initiation économique et sociale ou plus exactement une enquête sur Boimondau, menée par les participants eux-mêmes sous forme de travaux pratiques et dont le résultat sera une connaissance élémentaire mais précise des principales activités économiques et sociales de la communauté.

Je tiens surtout à témoigner de l'intérêt et de l'ardeur qu'apportent à suivre et à faire ce travail, ces jeunes stagiaires.

J'ai remarqué particulièrement le soin apporté aux cahiers de travaux pratiques, que nous aurons l'occasion de présenter à nos lecteurs.

Je crois d'ailleurs que les plus anciens de la communauté qui ont pu assister l'une ou l'autre fois à ces réunions, ont été eux-mêmes surpris de cette participation active.

J'ajoute que cet intérêt intelligent sera aidé et entretenu par le développement d'une information permanente et claire, à quoi travaillent, en liaison avec les autres animateurs des communautés, nos camarades Bernard et Bonnefoy.

L'HABITAT de Lyon mérite également une mention spéciale. Nous parlerons un jour de l'effort entrepris par nos camarades lyonnais

sur le plan d'un développement économique, technique, commercial, qui porte actuellement ses fruits.

Restait à le faire sur le plan communautaire. On sait toutes les difficultés éprouvées par les gars du bâtiment pour se réunir : longueur du travail aux beaux jours ; fatigue du métier ; éloignement et dispersion des chantiers, etc..

Malgré tout ça, et profitant des jours d'hiver, une quinzaine de compagnons se sont inscrits pour les réunions de formation.

Plusieurs camarades italiens, malgré la difficulté de la langue, ne sont pas les derniers à participer au travail commun.

Ce n'est que le début d'un effort qui doit porter également sur l'information dont s'occupent activement avec l'aide de l'Entente deux animateurs.

★

Nos camarades de BLAYE ont des difficultés encore plus grandes, parce que leurs chantiers sont à des centaines de kms et qu'ils y restent pendant plusieurs semaines ; cependant des réunions également ont été organisées et seront continuées dans toute la mesure du possible pour que cette jeune communauté marche aussi bien que les trains de la S.N.C.F., sur les viaducs réparés par nos camarades.

★

Nous nous réjouissons de voir s'étendre ainsi la formation et l'information.

Il reste c'est certain, encore beaucoup à faire, mais déjà une première pierre est posée pour le travail à venir.

Les Syndicats et la formation ouvrière

Nous extrayons d'un rapport d'E. Maire, présenté au dernier congrès de la Fédération C.F.T.C. des Produits Chimiques, et publié par « Perspectives Socialistes » de Nov. Déc. 1960, le passage suivant :

« La direction syndicale doit favoriser la formation des militants, doit créer un climat accueillant aux travailleurs ; en particulier, elle doit conduire les réunions syndicales de manière à faire de ces réunions un élément de formation : au cours de leur vie syndicale, les militants assistent à d'innombrables réunions. Si chacune de celles-ci était préparée de manière à enrichir les participants par la possibilité pour chacun de s'exprimer, d'engager sa responsabilité et de se cultiver, nous aurions un nombre bien plus considérable de militants aguerris, nous aurions de bien meilleures sections d'entreprise. C'est pourquoi, nous attachons une importance considérable à la tenue de nos réunions. Et c'est aux directions syndicales qu'incombe cette responsabilité ».

Il insiste enfin longuement sur l'importance décisive de l'information. Après avoir décrit les travailleurs en proie à l'information officielle et commerciale, il écrit : « L'information syndicale tend à éveiller le sens de la liberté en donnant des éléments d'information, en réfutant les erreurs grossières, on doit susciter une capacité de jugement et de réflexion et ensuite d'action.

Il insiste à la fois pour une révision des techniques d'information (recherche du concret, des éléments d'accrochage (graphiques) et pour une volonté systématique d'opérer un travail d'information. »

LA FORMATION OUVRIERE EN YOUGOSLAVIE

L'éducation de la classe ouvrière a souffert jusqu'à présent du fait qu'on s'est servi de méthodes employées dans la période révolutionnaire d'avant-guerre, qui n'étaient pas adaptées aux conditions nouvelles. Il n'y a pas eu de systèmes, ni de méthodes suivies et on n'a pas cherché à établir des méthodes scientifiques de travail avec les adultes.

En ce qui concerne la méthodologie, on peut parler plutôt d'intention que de réalisations. Actuellement, on étudie et on recherche les méthodes adaptées à la psychologie des adultes, et surtout on cherche à former une méthode adaptée au rôle social et à la situation du citoyen-producteur. Qu'il soit en même temps un administrateur, que l'autogestion influence toute la vie de l'individu et de la collectivité, pose certaines exigences en ce qui concerne la méthode de l'éducation des adultes. L'affirmation de l'indépendance individuelle, la liberté de pensée, la libre lutte des opinions, l'échange d'expériences, l'encouragement au travail individuel, une attitude active et créatrice, en face de la matière enseignée, les liens étroits entre la théorie et la pratique, la culture de la liberté individuelle en même temps que du sens de la responsabilité devant la communauté — tout cela exige la liquidation des conceptions autoritaires et de méthodes périmées, qui traitent l'auditeur comme un objet passif et non pas comme un facteur actif de l'éducation comme de la vie sociale. L'homme adulte, ouvrier ou employé, a une place dans la société, y exerce des fonctions, y possède des droits et des devoirs. Il a des besoins personnels, et les institutions éducatives doivent en tenir compte.

A. DELEON,
(Questions actuelles du Socialisme 1958).

Une page au féminin :

La Femme en question

Des femmes travaillent en assez grand nombre dans certaines communautés. C'est en pensant à elles et à toutes celles qui partagent le souci des communautés avec leurs maris que Française Emmanuel a lu les différentes enquêtes sur la femme parues au cours de ces derniers temps. D'ailleurs, comme on le verra, le problème de la femme intéresse aussi l'homme et bien des représentants du sexe fort trouveraient profit à être mieux renseignés sur leurs compagnes.

Partout la femme est mise en question : dans les romans, au théâtre, dans les essais philosophiques et jusqu'au cinéma et dans les revues. L'interrogation surgit de partout. Elle est comme un signe de notre temps.

Un film sorti récemment : « La Française et l'Amour » fait défiler devant nos yeux différents sketches où se trouve étudié le comportement de la Française à tous les âges vis-à-vis de l'amour.

Un roman soviétique que nous avons signalé ici-même : « L'Ingénieur Bakhirev » a pour principal sujet une femme aux prises avec son métier et son amour.

Nous avons vu aussi quelles solutions les Israéliens donnaient au problème de la femme, cherchant à établir un juste équilibre entre les tâches du foyer et le travail au dehors.

Mais nous pouvons étendre beaucoup plus loin nos investigations en lisant les deux numéros que la revue « La Nef » (1) consacre à la femme.

Ces articles nous montrent que la femme, loin d'être libérée, est toujours subordonnée au sexe fort. Insécurité plus grande dans le travail, salaires plus bas, double journée à fournir, etc...

Dans les professions libérales, la femme se voit souvent évincée par ses collègues masculins. Il n'est que de lire l'article de Gisèle Halimi pour s'en rendre compte. Quand l'usine s'est modernisée, quand les machines suppriment petit à petit les pénibles manipulations, on demande à l'ouvrière une si grande tension dans la surveillance qu'elle rentre chez elle, les muscles moins fatigués, mais brisée nerveusement.

Persuadé avec Marx et Bebel que le sexe fort avait pris de l'avance au temps de la chasse et de la pêche, Engels (2) pensait que l'émancipation de la femme était

liée à l'essor de la grande industrie moderne.

Sans doute le machinisme permet à la femme de réaliser les mêmes travaux que l'homme, mais lié au régime capitaliste, il se retourne contre elle. Mais laissons Simone de Beauvoir tirer les conclusions de l'enquête.

EN MARCHÉ VERS LE SOCIALISME

Pour que la femme obtienne cette égalité professionnelle d'où dépend tout le reste, il faudrait qu'il y ait du travail pour tous : cela implique un grand accroissement de la prospérité terrestre et une rationalisation de la production à une échelle universelle. Il est vain de spéculer sur ces lendemains de notre préhistoire. Ce qui est certain, c'est que cette marche vers l'abondance et la raison ne peut se faire qu'à partir du renversement du système de production. Si les femmes ne veulent pas se contenter de donner à leurs problèmes singuliers des solutions individuelles, il faut qu'elles luttent aux côtés des hommes qui veulent le hâter.

S'il est toujours faux que, pour la femme, le travail, c'est la liberté, peut-on au moins dire qu'en amour, la Française d'aujourd'hui soit plus affranchie que ses aïeules ? Marcelle Ségol, qui répond au « Courrier du Cœur » depuis de nombreuses années et qui peut ainsi superviser des milliers de témoignages ne nous a pas peu surpris. Elle nous dit « qu'heureuses ou malheureuses, les femmes d'aujourd'hui semblent plus dépendantes de l'homme que jamais parce qu'elles ont fait de l'amour leur dieu ».

L'homme est le grand souci des

femmes et, avec lui, la sécurité, la tranquillité. C'est aussi ce qui ressort du film : « La Française et l'Amour ». Et Suzanne Lilar se réjouit fort à constater que chez la femme la plus intellectuelle et la plus revendicatrice de la liberté féminine, chez Simone de Beauvoir, la féminité reprend ses droits.

BONHEUR AVANT TOUT

N'en doutons pas, cette adversaire du mariage a vécu un grand amour conjugal.

« A mes yeux, Sartre, par la fermeté de son attitude, me surpassait... Loin d'en éprouver de la gêne, je trouvais confortable de l'estimer plus que moi-même... Je lui faisais si totalement confiance qu'il me garantissait comme autrefois mes parents, comme Dieu, une définitive sécurité.

A diverses reprises, S. de Beauvoir parle de sa vocation au bonheur. Sartre lui, donne peu de prix au bonheur. La Beauté, l'Art, lui importent autrement. Mais S. de Beauvoir constate : « Je ne saurais jamais aimer l'art que comme la sauvegarde de ma vie. Je ne serai jamais écrivain avant tout ».

Bonheur, confiance, sécurité, tranquillité : souvent ces mots féminins échappent à sa plume, rejoulant son ancienne mystique de la solitude et de la liberté.

La femme n'est donc point aussi soucieuse de la liberté qu'elle veut bien en avoir l'air. Il lui faut une sécurité, un appui sur lequel elle puisse compter, mais elle veut aussi trouver chez son compagnon une supériorité. Si l'homme ne peut la vaincre sur le plan du métier, qu'il prenne de l'avance sur elle en étant attentif au monde en train de se faire, en passant de la conscience à l'action.

(1) « La Nef », octobre-décembre 1960 : La Française aujourd'hui ; Janvier-mars 1961 : La Femme et l'Amour.

(2) Engels, Origine de la famille.

Mais laissons la parole à B. Poirot-Delpech :

LA MEDIATION DE L'HOMME

La grande majorité des femmes entendent se vouer à quelqu'un qui les surclasse, qui atteigne aux synthèses dont elles sont incapables, qui réincarne le chevalier d'autrefois, c'est-à-dire pour l'heure, qui soit attentif au monde en train de se faire..

Devant des femmes passées par leurs études et leurs emplois de l'état instinctif à la conscience libre, les hommes retrouvent pour ainsi dire l'avance perdue et la noblesse abolie EN PAS-SANT DE LA CONSCIENCE A L'ACTION.

Quand elles n'étaient que de jolies choses, les femmes choisissaient l'homme à sa chevelure ; quand elles sont devenues des travailleuses subalternes, elles l'ont remarqué à sa compétence ; dès lors qu'elles occupent les mêmes emplois que lui, il est logique qu'elles cherchent le surcroît de force et d'invention que donnent les combats idéologiques de la vie moderne.

Il est significatif des nouvelles aspirations féminines que la peinture la plus profonde du « deuxième sexe » qui ait été présentée ces derniers mois à Paris soit aussi une des plus « engagées », à savoir la mère, adaptée par Brecht de Gorki. L'aventure de cette veuve devenant militante bolchevique rendait ridiculement pâles et superficiels les portraits féminins les plus émouvants du répertoire de la comédie moderne... Ce qui faisait le prix du spectacle, c'était la façon magistrale dont il mettait en lumière le mécanisme qui conduit une mère de l'instinct à la conscience politique et cela, par l'exemple du fils, par la médiation de l'homme.

Nous avons choisi ces 3 textes parce qu'ils nous ont paru particulièrement suggestifs. Il nous a fallu en sacrifier beaucoup d'autres. Souhaitons qu'ils soient l'amorce d'un dialogue : Si certaines pouvaient nous envoyer leurs réflexions et nous faire participer à leur expérience, nous leur en serions reconnaissants et nous lirions avec plaisir les lettres qui pourraient nous être adressées.

F. E.

Les Congés d'Education Ouvrière et les Comités d'Entreprise

On sait que la loi du 23 juillet 1957 a donné aux salariés la possibilité d'obtenir des congés non rémunérés de 12 jours ouvrables par an pour participer à des stages ou sessions consacrés à l'éducation ouvrière ou à la formation syndicale.

Mais cette mesure reste assez théorique tant que le stage n'est pas rémunéré.

Aussi, nous nous étions réjouis à l'époque (voir « Communauté », mai-juin 1959) d'une décision du Ministre du Travail autorisant les Comités d'Entreprise à accorder sur leur budget une indemnisation aux bénéficiaires de ces congés.

Las ! et ceci montre les contradictions du régime actuel, deux jugements récents de tribunaux, l'un à Nantes, le 20 janvier 1961,

l'autre à Villefranche-sur-Saône le 19-10-60, viennent de récuser cette interprétation pour des motifs d'ailleurs différents : l'un, celui de Nantes, disant que ces congés ne rentrent pas dans le cas des œuvres sociales créées par le Comité d'Entreprise ; l'autre disant qu'un Comité d'Entreprise ne peut pas accorder cette indemnisation sans l'avis de l'entreprise, parce que les œuvres sociales ne doivent être que des œuvres de l'intérieur de l'entreprise.

On notera toutefois que ces décisions interviennent alors que, d'une part, l'administration donne de son côté, une interprétation libérale et que d'autre part des accords d'entreprise commencent à prévoir l'indemnisation du congé éducation.

LISEZ

Albert Meister

“ Les Communautés de Travail ”

(bilan d'une expérience de propriété et de gestion collectives)

« Les résultats de cette enquête (décidée par l'Assemblée Générale des Communautés de Travail en juin 1956) forment la base de ce volume instructif et du plus grand intérêt ».

(La Revue de la Coopération Internationale)
Nov. 1960.

« Aussi désabusés, ou déçus que puissent paraître certains témoignages recueillis dans cette enquête, nous devons reconnaître qu'il y a « quelque chose » dans ces Communautés, quelque chose d'une éminente dignité ».

(Travail et Méthodes. Sept. 1960).

Un vol. de 170 pages 16x24 : 9 NF.

Editions de l'ENTENTE COMMUNAUTAIRE

72, Cours de Vincennes, PARIS 12^e — C.C.P. PARIS 628-559

L'ECONOMIE FRANÇAISE en 1960

par Claude VIENNEY

Traditionnellement, le Conseil économique établit et discute deux fois par an un « rapport sur la conjoncture économique », dont l'étude est toujours très instructive. Les importantes annexes statistiques qui accompagnent le rapport en font d'ailleurs aussi une source de documentation très riche, que tous ceux qui se préoccupent d'information ou de formation économique doivent utiliser régulièrement.

Pour un certain nombre de raisons, le dernier rapport mérite cependant une attention particulière (1); portant théoriquement sur l'évolution conjoncturelle du deuxième trimestre de 1960, il se place en effet à un moment de notre histoire économique récente qui amène les auteurs à poser plusieurs questions qui débordent très sensiblement ce cadre : objectifs et réalisations du III^e plan et du plan intérimaire, bilan de la récession de 1957-58 et de la « politique d'austérité », évolution de la production et de la consommation dans les dix dernières années.

Il nous a donc paru intéressant de consacrer ce mois à la page économique à une analyse de ce rapport, que nous engageons d'autre part tous les lecteurs de Communauté à lire intégralement... et à utiliser.

LA REALISATION DU PLAN INTERIMAIRE

On sait qu'au début de 1960, le gouvernement a décidé qu'un « plan intérimaire » valable pour les années 1960 et 1961 s'intercalerait entre le III^e et le IV^e plan de modernisation et d'équipement. Ce plan était destiné d'une part à « réviser » les objectifs du III^e plan — qui ne pouvaient être atteints après la récession des années 1957-58 — d'autre part à servir de « transition » entre les deux plans quadriennaux en allongeant la période de préparation du IV^e (2).

La première question posée par le rapporteur est donc de savoir si l'évolution économique en 1960 est conforme aux prévisions établies pour la première année de ce plan intérimaire; par la même occasion, il compare également ces résultats avec les objectifs primitifs du III^e Plan.

La production

Depuis 1950, le volume de la « production intérieure brute » a évolué de la manière suivante d'une année à l'autre :

Volume de la production intérieure brute (Rapport du résultat d'une année sur la précédente)	
1950 +	7,9 %
1951 +	6,4 %
1952 +	2,3 %
1953 +	3,1 %
1954 +	5,4 %
1955 +	6,0 %
1956 +	5,1 %
1957 +	6,4 %
1958 +	1,5 %
1959 +	2,3 %
1960 +	5,4 %

D'après ce tableau, si l'on estime à 5 % environ l'augmentation moyenne annuelle de la production intérieure entre 1953 et 1957 (période d'expansion continue), on peut mesurer la perte que représente le ralentissement d'activité de 1958-59 : 5 à 6 % environ.

L'expansion retrouvée en 1960 n'a cependant pas affecté dans les mêmes proportions l'agriculture et l'industrie, ni les différentes branches de la production industrielle :

— Le volume de la production agricole a augmenté d'environ 3 à 4 % d'une année à l'autre, et celui de la production industrielle d'au moins 6 %. Mais la progression agricole avait été régulière en 1958 et 1959, contrairement à celle de la production industrielle, si bien que les périodes de référence n'ont pas exactement la même signification.

(1) « Conjoncture économique au deuxième trimestre 1960 », Avis et Rapports du Conseil économique et Social, J.O. du Conseil Economique 14 février 1961. Nous analysons ici la première partie du rapport, présentée par M. Dumontier.

(2) « Du III^e au IV^e Plan de modernisation », Communauté, n^{os} 3 et 4, 1960.

— Les branches industrielles peuvent être réparties en trois groupes, qui ont connu des fortunes diverses au cours de l'année écoulée :

Pour l'industrie du gaz, la chimie, l'industrie automobile, la construction électrique, l'industrie du papier-carton, la production a fortement augmenté et n'a pas connu d'arrêt pendant la période de récession de 1958-59; ce sont tous les secteurs qui (à l'exception du papier-carton dont l'évolution est plus nettement conjoncturelle) avaient au moins doublé leur production en six ans (1952-58) et l'ont encore augmenté de 20 % en deux ans.

Pour la plupart des industries des métaux, l'expansion de 1958 à 1960 a été beaucoup plus faible; elle est surtout marquée par la succession d'un mouvement de baisse d'activité en 1958-59, suivi d'une forte reprise. Le caoutchouc et le verre font partie du même groupe.

Enfin pour le bâtiment, l'industrie textile, les cuirs et peaux et les charbonnages, la production n'a pratiquement pas progressé et a même parfois baissé par rapport à 1958.

« Les tendances de l'économie française depuis 1958, paraissent donc nettement caractérisées : poussée très forte de quelques branches industrielles; reprise modérée de l'expansion dans le plus grand nombre des autres après une dépression passagère à la fin de 1958 et au début de 1959; stagnation et même baisse de l'activité de certains secteurs ».

L'évolution de la production en 1960 permet donc bien d'atteindre l'objectif d'ensemble fixé par le plan intérimaire en cette première année de « réalisation » : l'augmentation globale est de l'ordre de 5,5 % prévus. Mais l'analyse par branches montre que ces objectifs n'ont pas été atteints partout, et que l'arrêt de l'expansion a provoqué un certain nombre de retards dans l'évolution.

Les emplois de la production

La production est utilisée pour l'exportation, les investissements et la consommation; quelle a été dans ces différents secteurs l'évolution de 1960 par rapport aux objectifs du plan intérimaire, qui prévoyait une augmentation de 15,8 % des exportations, de 5,5 % des investissements bruts, et de 4,3 % de la consommation des ménages ?

— Les exportations ont augmenté d'environ 20 % en volume de 1959 à 1960 : sur ce point les objectifs du plan ont donc été dépassés, malgré la baisse des exportations d'automobiles et d'acier;

— Par contre, et malgré une reprise certaine des investissements privés qui devaient compenser la « reconversion » des investissements économiques de l'Etat en investissements sociaux et culturels, les prévisions d'investissements ne seront pas réalisées.

— Quant à la consommation des particuliers, elle a évolué de la manière suivante au cours des trois dernières années (pourcentage d'accroissement par rapport à l'année précédente) :

— 1958 :	+ 0,5 %;
— 1959 :	+ 1,7 %;
— 1960 :	+ 4,0 %.

Comme pendant la même période le nombre de consommateurs a augmenté d'environ 0,6 % par an, on voit que ce n'est qu'en 1960 que la consommation des ménages a sensiblement augmenté.

Les objectifs fixés pour la première année du plan intérimaire ont donc globalement été atteints, mais d'une manière inégale suivant les branches de production et les types d'utilisation de cette production. D'autre part, il faut rappeler que la progression de 5,5 % de la production était relativement facile à obtenir puisque la base de référence était une période d'activité ralentie. Le problème véritable de la réalisation complète du plan sera donc de savoir si ce taux d'expansion pourra être maintenu en 1961.

LES RESULTATS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE 1958-59

Ce n'est pas cette question cependant qu'absolument directement le rapport, mais celle de savoir comment peut être jugée l'évolution des années récentes par rapport aux objectifs de la fameuse « politique d'austérité » définie par le gouvernement en décembre 1958 et mise en œuvre en 1959.

Trois objectifs atteints

Cette politique avait trois objectifs, qui semblent tous avoir été atteints ou peuvent être considérés comme tels :

1^o) Le redressement du commerce extérieur : il semble bien que la dévaluation de 1958 ait été « réussie », en provoquant augmentation des exportations et freinage des importations. S'il reste des efforts à accomplir le problème des devises n'a plus du tout l'acuité qu'il avait fin 1958 puisque les ventes font plus qu'équilibrer les achats.

VARIATION DU NIVEAU MOYEN DU POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS DU SECTEUR PRIVE (toutes activités en France entière) au 1^{er} juillet 1960 sur base 100 au 1^{er} juillet 1957

Indice du coût de la vie	Gain mensuel net du célibataire	Gain mensuel net du père de famille	
		2 enfants	5 enfants
Indice des 179 articles ..	103,5	101,0	98,5
Indice des 250 articles ..	99,0	96,5	94
U.N.A.F.	98,5	96,0	93,5
C.G.T.	96,0	93,5	91
C.F.T.C.	94,5	92,0	89,5
F.O.	93,5	91,0	88,5

LA CONCLUSION

est celle du Rapporteur du Conseil Economique :

Si l'on admet que la croissance des années 1952 à 1957 était d'environ 4,7 p. 100 par an et que le retard pris de 1957 à 1960 correspond au passif du bilan de la mise en ordre, on voit en gros que la consommation n'a augmenté que de 6 p. 100 pendant ces trois ans au lieu de 14 p. 100 comme l'était précédemment la moyenne sur trois années. Pendant la même époque, l'augmentation de la production atteint 10,5 p. 100. On peut donc schématiquement estimer comme suit le bilan social de la remise en ordre :

a) Une moindre progression d'environ 6 p. 100;

b) Une affectation de 4 p. 100 de la production à d'autres parties prenantes que la consommation : investissements et surtout commerce extérieur.

Cette affectation doit être définitive, puisqu'elle corrige une mauvaise répartition. On a vu, en effet, que de

2^o) La stabilité monétaire et financière, manifestée d'une part par la réduction progressive de l'impasse budgétaire, d'autre part par l'aisance financière et monétaire, a été également atteinte.

3^o) La stabilité des prix est plus contestable puisque les prix de gros ont augmenté de 7 % et les prix de détail de 6,6 % environ. Mais il faut noter que cette hausse correspond en grande partie à des révisions voulues par le gouvernement (suppression de subventions, augmentation des loyers, prix agricoles, conséquences de la dévaluation). La hausse n'a donc pas beaucoup dépassé les effets « mécaniques » des mesures prises en 1958-59, et il n'y a pas eu à proprement parler de hausse inflationniste.

Les objectifs ont donc été atteints, mais à quel prix, et qui a payé ce prix ?

Le bilan des sacrifices

Pour dresser ce bilan, nous reproduisons ci-dessous un tableau et une conclusion.

Le tableau est celui de l'évolution du pouvoir d'achat des ouvriers du secteur privé entre 1957 et 1960, suivant qu'ils sont célibataires ou pères de famille. Les calculs sont effectués en utilisant plusieurs « indices du coût de la vie », pour montrer que les résultats peuvent varier suivant les chiffres utilisés. Tous rendent compte cependant à des degrés divers du même phénomène de stagnation du pouvoir d'achat des célibataires depuis juillet 1957, et de baisse du pouvoir d'achat des familles :

Variation du niveau moyen du pouvoir d'achat des ouvriers du secteur privé (toutes activités et France entière) au 1^{er} juillet 1960, sur base 100 au 1^{er} juillet 1957.

1958 à 1959, le redressement de la balance des biens et services avait remplacé 313 millions de dollars de déficit par 717 millions de dollars d'excédent. La différence de 1 milliard de dollars fait plus de 500 millions d'anciens francs français, soit 3,5 p. 100 de la consommation de la France en 1957.

Cette atteinte de 10 p. 100 à l'évolution escomptée de la consommation a touché tous les groupes sociaux qui ont été d'autant plus sensibles qu'elle a dû être opérée en partie par une sévère redistribution fiscale. Ils en ont retiré un sentiment très net d'insatisfaction et d'injustice alors que seuls, les besoins des familles ont été, sur trois ans, incontestablement comblés.

Gien. — Imp. Jeanne-d'Arc

Le Gérant : F. REHOR

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1961

La page culturelle

"ROSES ROUGES POUR MOI"

Roses Rouges pour moi : c'est le titre d'une nouvelle pièce que le T.N.P. vient d'inscrire à son répertoire. D'après J. Vilar, c'est une des œuvres essentielles de ce temps et d'une importance telle qu'il n'hésite pas à la rapprocher de Mère Courage. L'auteur en est un Irlandais peu connu en France Sean O'Casey, mais déjà les critiques donnent libre cours à leur enthousiasme. C'est une vraie révélation.

Une grève à Dublin

Le sujet en est une grève éclatée à Dublin en 1913, époque où l'Irlande connaissait la plus affreuse misère. Depuis des siècles, le pays était livré à la merci des colons anglais, mais la libération nationale en 1921 ne met pas fin à l'exploitation capitaliste. Mortalité infantile la plus élevée du monde, chômages ou salaires insuffisants : voilà le sort de l'ouvrier.

L'Irlande nationaliste à volonté d'indépendance lutte contre l'Angleterre dominatrice, l'Irlande catholique s'oppose aux sectes protestantes. Déjà un courant de libre-pensée se dessine : c'est au sein de ces multiples contradictions que se débat l'ouvrier de Dublin, vivant dans ces taudis qui bordent les eaux noires de la Liffey.

Ainsi dans tous les pays tenus en sujétion se trouvent d'abord confondus les différents courants des revendications nationales, religieuses et socialistes.

L'âme de cette grève, c'est Ayamonn, un jeune cheminot dublinois instinctivement poussé à saisir toute la beauté du monde, tous les présents que la vie peut donner. Il lui faut « cueillir les roses les plus rouges ». Et quand la police à cheval charge la foule ouvrière venue réclamer son shilling d'augmentation, il meurt à la tête de ses camarades : Ces roses rouges sont des fleurs de sang.

Un ouvrier dramaturge ;

Ce pourrait être un sujet pour Brecht. Seulement toute la vie d'O'Casey est là qui donne à cette histoire sa justification et une portée qui dépasse de bien loin la réussite artistique. Né en 1880, il était le dernier de treize enfants, dont huit sont morts de maladie. Sa mère ne parvint à le nourrir qu'en s'épuisant de besogne. Manœuvre et maçon, il n'apprit à lire qu'à treize ans. Il fut un des meneurs de la grève de 1913 et lors du fameux soulèvement de Pâques 1916, il échappa de justesse à la fusillade.

WEEK-END DE PAQUES AU T.N.P.

Les compagnons dont la présence aux communautés de travail dit assez le souci d'échapper à l'exploitation capitaliste et leur désir de se cultiver eux-mêmes, seront heureux de rencontrer au théâtre un héros proche de leur idéal et un héros doué d'une existence réelle puisqu'il incarne la jeunesse d'un ouvrier devenu grand auteur dramatique.

Soucieux de répondre aux vœux de ceux qui habitent en province, Jean Vilar, pour la première fois, leur offre la possibilité d'assister à 4 spectacles pendant le week-end de Pâques et, entre autres, à la pièce de Sean O'Casey : *Roses Rouges pour moi*, le lundi 3 avril, à 15 heures. Un drame de Brecht : *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* se trouve également inscrit au programme. On espère qu'un certain nombre d'entre vous pourront profiter de cette occasion exceptionnelle (1).

(1) Ceux qui seraient intéressés peuvent s'adresser à l'Entente.

Après avoir plus de 20 ans travaillé à l'indépendance de son pays, il peut enfin donner libre cours à sa vocation dramatique. Ses pièces où il peint la vie populaire de Dublin : Junon et le Paon, la Charrue et les Etoiles, connaissent un grand succès au Théâtre de l'Abbaye, mais son réalisme et surtout son indépendance d'esprit choquent les bien-pensants. Dans cette petite nation arriérée et dévote, il n'y avait plus de place pour un observateur aussi lucide : O'Casey s'exile en Angleterre pour ne plus jamais revenir au pays.

La misère et le rêve

Junon et le Paon avait touché le spectateur par son réalisme savoureux et parfois osé. Le caractère irlandais s'y reflète avec sa bonne humeur, sa verve enflammée et ses passions violentes.

Dans les « *Roses Rouges* », Sean O'Casey ne renonce pas au réalisme, simplement il l'intériorise davantage et tout le tableau s'éclaire d'un rayon de poésie.

Dans la lettre si suggestive qu'il écrit à Jean Vilar (1), il dit qu'il a voulu « laisser sa part au rêve », et toute sa lettre est comme la pièce elle-même un hymne magnifique à la beauté du monde.

Fidélité au pays

En nous promenant en Irlande, nous arrivâmes un soir dans une petite île où quelques maisons délabrées, sans vitres, nous fit croire à son abandon. Puis d'une chaumière nous vîmes sortir un vieillard. Après avoir écumé toutes les mers, il était revenu au pays ; l'île était abandonnée maintenant, tant pis, il mourrait seul sur sa terre natale. La fidélité d'O'Casey est de la même trempe, seulement moins matérielle. Du fond de son exil, il creuse et recreuse cette terre dans laquelle il a pris ses racines.

L'auteur et ses personnages

Dans son œuvre il s'est mis tout entier. Ayamonn, c'est l'adolescent qu'il a été, avec sa passion pour Shakespeare, pour Ruskin, son don d'animer les hommes et sa lutte enthousiaste pour une vie meilleure.

Cette Mrs Breydon qui a préféré « le voir souffrir de la faim plutôt que de le laisser prospérer vers la mort dans une institution », on voit sans peine qu'elle surgit du fond même de son souvenir-filial, et la petite Sheila, image sans doute de quelque fiancée, avec son sens pratique un peu exaspérant, est peinte de fraîches couleurs ; le pasteur qui refuse de lier la cause de Dieu avec celle de la police ; le vieux Brennan inspiré à l'accordéon comme un bardé Celte à la guitare, et mu par la passion des gros sous ; le jeune ouvrier chanteur amateur, timide « comme une souris des champs », le militant intempestif des thèses de Darwin, et les pauvres femmes qui se bercent des chants qu'elles adressent à leur madone ; tout ce monde est dessiné avec humour et ferveur.

La transfiguration du monde

La poésie fleurit naturellement sur leurs lèvres. Arrachés un moment à leur misère par le rêve du

monde meilleur que leur promet Ayamonn, ils assistent au soleil couchant à la transformation miraculeuse du pont et des eaux noires de la Liffey, et leur joie éclate dans les chants et la danse. Cette scène symbolique est admirablement réussie et le miracle ne nuit pas au naturel. Sous la parole convaincante du militant, les pauvres gens connaissent une minute d'ivresse. Et l'ampleur du Palais de Chaillot donne à cette scène une orchestration admirable.

DUBLIN SOUS LA LUMIÈRE DE L'ESPERANCE

1^{er} homme. — *Il y a quelque chose d'étrange. Jamais, je le dis devant Dieu, jamais je ne l'ai vue briller ainsi.*

2^e homme. — *Regardez les flâneurs de l'autre côté. On dirait des titans de bronze. Même les maisons resplendissent de pourpre et d'argent.*

3^e homme. — *Nos esprits épuisés ont toujours regardé trop bas.*

Ayamonn. — *La Grande Coupole des Quatre Cours est une rose d'or dans une immense coupe de bronze. La rivière qui coule à ses pieds est comme un flot pourpré, marbré de vagues écarlates. Regardez les mouettes qui glissent au-dessus d'elle, perles blanches qui roulent sur sa poitrine de reine. Notre cité est dans la main de Dieu.*

1^{er} homme, au comble de l'émotion. — *Nom de Dieu, c'est formidable !*

Eeada. — *Que notre cité soit bénie à jamais.*

Ayamonn, levant la main droite. — *Berceau des Normands, des Danois et des Celtes, nous te saluons lorsque tu saisis une heure de fugitive beauté et que tu la serres contre toi en frémissant !*

Ils chantent : *Belle cité, nos âmes ne vont pas s'endormir*

Dans les draps confortables des ambitions et du profit, Nos mains se tendront vers la plénitude du travail, Pour que merveilles et beauté règnent partout en toi.

Chœur : *Nous te activerons de la faim et de la misère, De tout ce qui est mesquin, laid et vulgaire.*

Uni, ton peuple bâtira une cité de courage, La plus radieuse, la plus belle qu'on ait jamais conçue.

Humour et Satire

Cette grande amitié pour les choses et pour les gens ne l'empêche pas de se moquer des choses et des gens, mais un peu à la manière d'un Dickens, il s'en moque avec émotion.

En dessinant son personnage d'Ayamonn, en qui il a mis tant de lui-même, il ne peut se défendre d'un sourire. C'est un naïf autodidacte.

Pourtant les traits satiriques s'adressent moins aux êtres qu'aux idéologies dans lesquelles ils baignent. Tous ces ouvriers dublinois sont distraits de la lutte sociale par les interminables querelles religieuses entre papistes et paillots ; le libre-penseur est reçu à coups de pierre.

Toute cette histoire de Ste-Vierge enlevée pour être redorée par un naïf mystificateur est à la fois grotesque et attendrissante. La nuance est fort difficile à rendre au théâtre. Les hymnes que les pauvres gens chantent à leur madone ne sont pas dénués de poésie et on en

EN ROUTE POUR LA GREVE

L'Inspecteur. — *Troubler l'ordre et la décence. Et tout ça, pour quelques sous qui suffiraient à peine à acheter une paire de souliers ou réparer un carreau cassé.*

Brennan. — *Il a raison, Ayamonn, mon fils, il a raison. C'est de l'argent que vient tout le mal.*

Ayamonn, à l'Inspecteur. — *Un shilling, c'est peu pour vous, et moins encore pour beaucoup. Pour nous, c'est notre Paradis, qui nous dit que la lumière de Dieu est proche, qui nous montre le chemin où nous devons marcher, un rayon de soleil sur notre visage, le premier pas dans une marche qui en comptera des milliers d'autres.*

L'Inspecteur, menaçant. — *C'est en mon nom personnel que je vous donne cet avertissement. Les gens au pouvoir vont vous donner aujourd'hui une leçon que beaucoup n'oublieront jamais, sans compter les imbéciles qui mourront avant de l'apprendre.*

M. Breydon. — *Reste, mon fils. Ici, la sécurité est comme un arbre vert qui étend sur nous ses branches tutélaires.*

Ayamonn. — *Maman, je vais me battre pour les rues sans soleil ni arbre vert ni branches tutélaires, et pourtant nous y planterons les roses de Sharon et les lys de la vallée. (Montrant ceux qui attendent :) J'irai avec eux.*

Les hommes et les femmes, en chœur. — *Il vient avec nous !*

Sheila, à Ayamonn. — *Reste où le temps glisse en sandales légères, où les jours tombent doucement comme les pétales d'une fleur, où les têtes qui blanchissent n'en savent rien.*

Ayamonn, à Sheila. — *Que Dieu me vienne en aide, ma chérie. J'irai me battre pour ceux à qui la pauvreté ne laisse jamais un jour de répit. Je suis des leurs, et rien, ni menace ni séduction, ne pourra m'en détacher.*

Les hommes et les femmes, en chœur. — *Il vient avec nous !*

Ayamonn, se tournant vers eux. — *Je vais avec vous !*

L'Inspecteur, d'un ton violent. — *Avant que vous n'alliez commettre tout ce qu'ont décidé vos cerveaux brûlés, je vous préviens, pour la dernière fois, qu'aujourd'hui les chevaux chargeront et que les sabres sortiront de leurs fourreaux.*

veut un peu au metteur en scène de les leur faire chanter sur un ton d'affreuse plainte. Je ne crois pas que ce soit l'intention de l'auteur. De consoler ces pauvres gens, d'habiter les rêves d'une petite enfant malade qui lui envoie des violettes, cette madone vit d'une vie poétique. Elle est bien « l'âme d'un monde sans âme, l'esprit d'un monde sans esprit ». Ici le dramaturge rejoint Marx tout naturellement et comme sans y penser.

De même il dessine avec sympathie la figure de ce pasteur « anglois par l'indifférence du monde au destin des pauvres gens ». Pourtant il est difficile de ne pas mettre en question la condition pastorale quand on assiste à l'acte II et à l'acte IV. Entre lui, un monsieur, et les pauvres hères à qui il jette quelques sous en traversant le pont de la Liffey, il y a toute la distance qui sépare la bourgeoisie du prolétariat. Et la scène suivante est plus significative encore. Pendant qu'assis dans un transatlantique sous les arbres en fleurs du jardin presbytéral, il prépare son prochain sermon, les ouvriers jetés dans la bataille du shilling décident de vaincre ou de mourir.

Comme le théâtre de Brecht avec lequel cette pièce présente une certaine parenté, « *Roses Rouges pour moi* », est un hymne à l'action. Il s'en dégage une profonde confiance en l'homme, « Même la mort peut être une victoire ».

Françoise EMMANUEL.

(1) Bref : n° de février 1961.